



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Tunisie

Question au Gouvernement n° 1581

Texte de la question

ADOPTION DE LA CONSTITUTION TUNISIENNE

M. le président. La parole est à M. Michel Ménard, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Michel Ménard. Ma question, à laquelle j'associe mon collègue Pouria Amirshahi, s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères. Monsieur le ministre, le 27 janvier dernier, dans une ambiance de liesse et au grand soulagement de tout un peuple, la Tunisie s'est dotée d'une nouvelle constitution.

Ce moment historique marque une étape essentielle dans le processus entamé en décembre 2010 avec la Révolution de jasmin. L'immolation du jeune Mohamed Bouazizi avait marqué le point de départ d'une révolution qui s'était ensuite largement propagée au-delà de la Tunisie pour fonder ce Printemps arabe qui a nourri tant d'espoir. Pourtant, après le temps de la révolte et de la chute des dictateurs, la Tunisie, comme autres pays arabes, a connu des moments de doute et d'instabilité.

L'adoption de la constitution du 27 janvier permet de sortir par le haut des crises multiples de ces dernières années. Issue de la feuille de route proposée par la société civile, notamment l'Union générale tunisienne du travail – l'UGTT, le grand syndicat du pays –, mais aussi le patronat, la Ligue des droits de l'homme et l'Union des avocats, la constitution va permettre aux Tunisiens d'être pleinement maîtres de leur destin.

La valorisation de l'égalité entre les femmes et les hommes, la promotion de la parité dans le champ politique, la reconnaissance de la liberté de conscience, l'équilibre des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif, sont des signes particulièrement encourageants qui pourront constituer des points d'appui pour tous les progressistes du monde arabe. La Tunisie va ainsi disposer d'institutions qui devraient rapidement la remettre sur la voie de la stabilité politique.

Monsieur le ministre, le gouvernement d'indépendants conduit par Mehdi Jomââ a obtenu la confiance du Parlement dans la nuit de mardi à mercredi. Il lui revient désormais de mener à bien d'importants chantiers politiques et d'organiser de nouvelles élections au cours de l'année 2014. Pouvez-vous nous dire quel regard la France porte sur les événements de ces derniers jours et comment nous comptons intensifier notre soutien au peuple tunisien ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères. Monsieur le député, dans un monde, et en particulier dans une région arabe, d'où nous parvenons en ce moment peu de bonnes nouvelles, l'adoption à la quasi-unanimité par les représentants de la Tunisie de la constitution tunisienne est une formidable nouvelle qu'il faut saluer comme telle. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, GDR, RRD et écologiste, ainsi que*

sur plusieurs bancs des groupes UMP et UDI.)

Élisabeth Guigou et Jean-Pierre Bel, président du Sénat, étaient présents pour adresser leurs félicitations aux représentants tunisiens. Il y a quelques instants, le Président de la République s'est entretenu avec le Président tunisien, et j'ai moi-même eu l'occasion de féliciter le Premier ministre, ainsi que le ministre des affaires étrangères. Ce moment constitue une séquence extraordinaire qui, si nous l'attendions, ne pouvait dépendre que de la maturité du peuple tunisien. Vous l'avez souligné, ceux qui ont eu l'occasion d'examiner la constitution tunisienne ont pu constater qu'elle comporte énormément de promesses, notamment en ce qui concerne la liberté de conscience et l'égalité entre les femmes et les hommes.

À partir de là, beaucoup de choses sont possibles. Bien sûr, ce ne sera pas facile : il va falloir organiser des élections présidentielles et législatives, et de grandes difficultés économiques restent à surmonter. Cependant, le peuple tunisien doit savoir qu'il peut compter sur ses amis traditionnels, en particulier sur la France.

M. Matthias Fekl. Très bien !

M. Laurent Fabius, ministre . J'ai invité mon homologue tunisien à me rendre visite le plus vite possible, et puis vous annoncer que mon collègue allemand, M. Steinmeier, et moi-même nous sommes mis d'accord pour nous rendre ensemble en Tunisie, afin de dire au peuple tunisien que la France et l'Europe sont à ses côtés.
(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste, GDR et RRD.)

Données clés

Auteur : [M. Michel Ménard](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (5^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1581

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 janvier 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 janvier 2014](#)